

MOUVEMENT POP 2026

ACADÉMIE : LYON

POSTE :

- **Intitulé** : Professeur certifié ou agrégé d'Economie-Gestion – Option
Mercatique
- **Code discipline** : L8013
- **Référence** : 010-047-L8013

Lieu d'exercice : Lycée Du Bugey – Belley

Numéro RNE : 0010010F

Nom établissement : Lycée du Bugey

Adresse postale : 113, rue du 5e RTM 01300 BELLEY

Projet d'établissement et présentation de la structure :

Le poste est vacant depuis plusieurs années et relève plus particulièrement d'un support L8013

Le poste ne concerne que la filière STMG. Il n'y a de BTS dans l'établissement.

Le LPO du Bugey se situe à Belley, dans une zone géographique relativement isolée. Il est à noter que l'établissement possède des chambres qu'il loue pour les personnels qui en ont besoin. C'est un établissement au climat serein.

Le lycée accueille 865 élèves, dont 35 élèves de 1STMG et 47 élèves de TSTMG.

Missions:

Les enseignants d'économie et gestion, au-delà de leur option, dispensent des enseignements transversaux tels que le management, l'économie et le droit. Cela demande une maîtrise des différents enseignements, en plus de l'enseignement spécifique de Mercatique.



Par ailleurs, il est attendu que l'enseignant ciblé sur ce poste ait des compétences numériques dans la mesure où ces dernières font partie intégrante des enseignements d'économie et gestion.

Compétences et/ou aptitudes attendues

La maîtrise des outils et ressources numériques (gamme de logiciels bureautiques, PGI, outils de communication numérique).

La capacité à travailler dans un collectif, en concertation avec les enseignants de l'équipe disciplinaire ainsi que ceux de l'équipe pédagogique.

La capacité à travailler en mode projet autour de la création d'une mini-entreprise, en lien avec le milieu professionnel.

CONTACT :

Pour toute question sur votre candidature :

Pour toute question sur le poste et ses enjeux pédagogiques : Mme LYONNAIS , proviseure 0608631620, liliane.lyonnais@ac-lyon.fr

Attention, pour valider votre candidature, vous devez candidater dans SIAM ET au travers de la démarche Colibris de l'académie de Lyon :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/personnels-enseignants-deduction-et-psy/2d-public-mouvement-interacademique/>

Les candidatures non réalisées dans SIAM ne seront pas prises en compte.

En cas de participation au mouvement inter académique et au mouvement POP, votre candidature au mouvement POP sera privilégiée.

En cas de candidatures multiples au mouvement POP pour lesquelles vous auriez été simultanément retenu, le poste sur lequel vous serez affecté correspondra à celui comportant le rang de vœu le plus élevé.

Toute affectation sur un poste POP entraîne pour l'enseignant retenu l'obligation de rester trois ans sur le poste avant de pouvoir candidater aux mouvements inter académique, intra académique et spécifique.